



Valeur locative et impôts locaux

Vous avez payé vos impôts locaux et vous vous êtes aperçus que le montant était légèrement supérieur à celui de l'année dernière. Pourtant le conseil municipal vous avait indiqué qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts en 2015.

Cette augmentation est exclusivement due à la revalorisation de la valeur locative de vos biens immobiliers.

► Comment ça marche ?

Chaque année, le gouvernement décide d'un taux d'augmentation annuelle de ces valeurs locatives. Ce taux est très proche de celui de l'inflation globale. Par exemple début 2013, les valeurs locatives ont été augmentées de 1.8 % par rapport à celles de 2012. Celles de 2014, de +0.9 % par rapport à 2013. Dans la loi de Finances de 2015 publiée le 29 décembre 2014, le gouvernement a utilisé l'inflation prévisionnelle de +0.9 % pour décider de l'augmentation pour 2015 des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties.

Pétition contre la baisse des dotations de l'Etat



Vous avez été 140 à signer cet appel contre la mise à mal des finances des collectivités. Nous avons fait parvenir cette pétition à l'Association des Maires de France (AMF) qui a déjà recueilli près de 50 000 signatures. En plus des diverses manifestations organisées dans toute la France, l'AMF continue à œuvrer pour porter le mécontentement des élus et des citoyens et tenter d'éviter ainsi une nouvelle dégradation des finances communales.

L'HORREUR !

Le 13 novembre 2015, à Paris, des terroristes ont tiré aveuglément. En frappant indifféremment la population, c'est toute la société qui est aujourd'hui visée. Le refus des différences, l'intolérance, le non respect des Droits de l'Homme sont les principaux moteurs de cette haine qui s'exprime de la façon la plus violente qui soit. Nous devons plus que jamais faire que nos valeurs républicaines « Liberté, Egalité, Fraternité » ne soient pas qu'une simple devise inscrite sur le fronton de nos mairies mais qu'ensemble nous puissions les faire vivre, faire vivre notre démocratie et ainsi continuer à faire société ensemble.



14 décembre 2015
Drapeaux en berne et bougies aux fenêtres

DAOURS

Une Saint Adéhard sous le soleil

Les organisateurs, la municipalité, les élus, les associations et les exposants espéraient le beau temps pour cette 35^e édition, version moderne, de la Saint Adéhard. Et ils avaient tous le sourire ce dimanche tôt le matin pour les dernières mises en place des stands, barnums, parkings et barrières. Comme les autres années, le flot incessant des chineurs, acheteurs et promeneurs a commencé pour un parcours de plusieurs kilomètres dans les rues du village. Et cela pour plusieurs heures pour les plus passionnés. Car pour découvrir les 700 stands, il faut un peu de temps surtout si on a décidé d'y passer la journée entre amis. La Saint-Adéhard est une grande fête à vivre en famille et c'est aussi l'occasion de croiser des connaissances. Tout autour de la réderie, il y avait beaucoup d'animations à ne pas manquer. L'exposition de la société canine de Picardie avec des chow-chows champions de France, les moutons, chèvres et chevaux, ânes et poneys ont fait craquer les enfants et tous ceux qui aiment les animaux. D'anciennes races de volailles étaient également présentées comme les poules bar-



Le public a arpenté les rues dès le matin et les chevaux, bichonnés par les éleveurs, font toujours partie de la fête.

baes d'Amers, bonnes mères et bonnes pondeuses. Les membres de l'association Picardie 44 ont patiemment expliqué l'histoire des objets exposés, soit littéraires et artistiques, soit

midis ce sont des balades en calèche qui ont aussi été proposées aux amateurs. Tout au long de la journée les enfants ont profité de nombreuses animations et ont

apporté un côté festif à cette grande fête populaire. Des associations du village étaient aussi présentes comme l'USVBA football et les « Troubadours » qui ont pris en charge un stand de restauration.

COLIS DE FIN D'ANNEE

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS distribueront les colis de fin d'année le **samedi 19 décembre 2015**

Repas des aînés du 29 novembre

Environ 70 personnes ont pu apprécier le très bon repas, offert aux Daoursiens de plus de 67 ans, servi à la salle des fêtes ce dimanche 29 novembre.



Une très bonne ambiance pour cette après-midi durant laquelle chacun a pu occuper la piste pour quelques pas de danse. Des photos sont visibles sur le site de la mairie.

(www.commune-daours.fr)

Rencontre avec les Associations de Daours

Le mercredi 25 novembre, le Maire et les adjoints avaient invité les responsables des associations de Daours à une rencontre.

Au-delà de l'intérêt pour chacun de mieux se connaître, cette réunion a notamment permis d'aborder les modalités pratiques pour les demandes de subvention pour l'année à venir. A également été évoqué le calendrier commun des manifestations avec Vecquemont, Aubigny, Bussy et Lamotte-Brebière dans lequel ces associations pourront inscrire leurs propres manifestations. Ce calendrier devrait pouvoir être distribué dans les boîtes aux lettres fin décembre.

A cette occasion a été rappelé l'attachement de l'équipe municipale au mouvement associatif, indispensable au lien social et intergénérationnel dans notre commune, et à sa volonté de soutien et d'accompagnement.

Cette année encore la foire de la Saint Adéhard a trouvé son public.

Nombreux étaient ceux qui tôt le matin débattaient leurs affaires. Puis, et sous un soleil radieux, de nombreux visiteurs ont arpenté nos rues pour essayer de dénicher la bonne affaire.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne tenue de cette 35^{ème} foire de Saint-Adéhard :

Les agents communaux qui, comme à l'accoutumée, ont répondu présents mais également quelques habitants bénévoles qui ont participé le jour même à l'accueil des exposants, tôt le matin, et au placement des visiteurs dans les parkings.

Remerciements également aux associations de la commune pour la tenue de stands qui ont proposé de la restauration.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année il nous revenait d'organiser cette cérémonie du 11 novembre avec les communes de Bussy, Lamotte-Brebière et Vecquemont. La population s'est rassemblée au monument

aux Morts en fin de matinée. Après un poème lu par les enfants de l'école et une petite intervention de Monsieur

Darras et Madame Lombard, enseignants, Monsieur Gilbert Brunois, des ACPG CATM, est intervenu au micro avant que Monsieur le Maire ne lise le message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Tous les participants ont entonné La Marseillaise. Ensuite, les personnes présentes se sont rendues à pied au cimetière « anglais » pour y déposer une gerbe avant de se rendre au monument aux Morts situé au cimetière en mémoire des combattants de la guerre de 1870. Une coupe de l'amitié, servie à la salle des fêtes, a clôturé cette cérémonie.



Cimetière : Mise à jour des archives ...

Dans le « DAOURS Actualités » de mai 2015, nous vous informions qu'un travail serait entrepris sur la mise en conformité de notre cimetière communal au regard des exigences de la réglementation (élaboration d'un plan normé, réalisation d'archives, reprise de sépultures en état d'abandon...).

Le plan de l'implantation des tombes est terminé. Un ossuaire a été créé permettant que des concessions en état d'abandon soient reprises. Une gestion informatique permettra de tenir à jour le plan et ainsi l'histoire de notre cimetière communal.

Lors du conseil municipal du 5 novembre dernier, nous avons décidé l'implantation d'un composteur dans le cimetière afin que les déchets verts puissent être valorisés plutôt que mis à la poubelle. Bien évidemment seuls les déchets verts devront y être déposés sachant qu'une poubelle sera toujours disponible pour y jeter les déchets non compostables (pots en plastique, en terre cuite ...).

5 Avril 2016

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD)



Dans la **nuite du 4 au 5 avril 2016**, le passage à la TNT HD se fera en une nuit.

Si votre équipement n'est pas compatible, vous ne recevrez plus la télévision.

La TNT est reçue grâce à une antenne râteau.

Pour vérifier dès à présent votre équipement, placez vous sur la chaîne ARTE (Chaîne 7 ou chaîne 57). Si vous voyez le logo ARTE HD, pas de soucis. Sinon l'achat d'un équipement compatible est à anticiper.

Les téléspectateurs recevant la télé par le satellite doivent s'assurer que leur décodeur est compatible HD.

Ceux qui reçoivent la télé par l'ADSL (box internet) ne sont pas concernés, leur équipement étant compatible HD.

Pour en savoir plus, appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local) ou rendez sur le site www.recevoirlatnt.fr.

Le 5 avril tous ceux qui reçoivent la télé par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche des chaînes.

Sécurité : la municipalité vote son entrée dans le dispositif « Participation citoyenne »

Nous nous y étions engagés. Il faut maintenant faire vivre ce dispositif.

Le dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer la population à la sécurité de proximité, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. Des actions ciblées de sensibilisation sont ensuite à conduire auprès de la population par les élus et les forces de sécurité. Enfin, le concept étant fondé sur la solidarité du voisinage, il s'agit de développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Son application accroît l'efficacité de la lutte contre la délinquance, les informations reçues par les forces de sécurité leur permettant une présence sur le terrain mieux ciblée. Pour autant, les personnes participant à ce dispositif ne sauraient se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires : en aucun cas par exemple, elles ne peuvent mettre sur pied un dispositif de contrôle. Par ailleurs, la participation citoyenne contribue au renforcement du "lien social" en ce qu'elle renforce le contact et les échanges entre les habitants, générant ainsi des solidarités de voisinage.

Le Maire, Philippe DINE, a signé une convention dans ce sens avec la préfète et le procureur de la république. Des référents ont été nommés pour chacun des secteurs de notre village.

Une centaine de personnes de Daours et des communes voisines ont participé à la réunion animée par les gendarmes ce 30 novembre 2015 à la salle des fêtes pour l'information aux habitants sur les mesures à prendre contre le vol et sur la présentation de ce dispositif.



Brèves...

► Mairie annexe « La Cerisaie »

Il sera désormais possible de se marier à La Cerisaie. En effet, le Conseil municipal a décidé de faire de cette propriété la Mairie annexe. Nous pourrions également organiser les opérations électorales dans ce lieu. Le charme de cette propriété et son accès facilité pour les personnes à mobilité réduite ont guidé cette décision. Bien évidemment le caractère associatif perdure et toutes les activités actuelles continuent.

► Travaux à l'école

Cet été un plombier a dû intervenir dans l'urgence en raison de fuites d'eau dans l'école. Les tuyaux étant encastrés dans la dalle béton, l'intervention aurait nécessité de casser cette dalle afin de découvrir la fuite et procéder à la réparation. Le choix a été de refaire l'installation avec des tuyaux apparents. C'est beaucoup plus simple pour effectuer d'éventuelles futures réparations. Le ballon de production d'eau chaude d'origine a également été changé.

Nous avons voté en conseil municipal l'installation de stores d'occultation pour remplacer ceux d'origine qui ne fonctionnent plus. Enfin, nous avons installé le tableau numérique dans la classe de CM1 –CM2 avec le passage des câbles électriques et informatiques sous goulottes.

► Déchets recyclables

Nous avons obtenu de la communauté de communes la prise en charge d'un container enterré en 2016 pour la récupération des verres et des papiers. Celui-ci sera installé près du lotissement des Meules. Les containers actuels, situés à la salle des fêtes et dont la capacité est devenue insuffisante, resteront en place. A noter qu'un container pour la récupération des vêtements usagers a été installé par la Croix Rouge.

► Travaux sur berges

Courant octobre 2015, les services du Conseil Départemental ont entrepris des travaux de consolidation des berges le long de la Somme du côté du moulin.

► Lotissement rue des Buttes

Les fouilles archéologiques sont terminées sur le site. Le lotisseur peut maintenant commencer ses travaux. C'est une première tranche de 30 logements qui devrait voir le jour. Nous avons négocié qu'un parking soit réalisé près de l'ancien terrain de ballon au poing. Il servira notamment aux utilisateurs de « La Cerisaie ».



Mairie : Permanences des élus...

	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016
Permanences de 17h00 à 18h00	<u>Vendredi 15</u> GIGUERE Nicole BOSCO Giovanni	<u>Vendredi 5</u> BARDET Didier TERRIER Antoine	<u>Vendredi 4</u> PORTEJOIE Catherine DUMOULIN Patrick	<u>Vendredi 1</u> CARETTE Sébastien DINE Jérôme	<u>Vendredi 6</u> <i>Pas de permanence</i>
	<u>Vendredi 29</u> CARETTE Sébastien RICHARD Stéphane	<u>Vendredi 19</u> GIGUERE Nicole DINE Jérôme	<u>Vendredi 18</u> DINE Philippe RUTTEN Céline	<u>Vendredi 15</u> BARDET Didier GEORGET Patricia	<u>Vendredi 20</u> DINE Philippe DUMOULIN Patrick
	En plus de ces jours de permanences, vous pouvez prendre rendez-vous avec un élu en téléphonant à la Mairie.				